

## Biographie

---



### Emmanuel Gaillard

SHEARMAN & STERLING LLP  
7, rue Jacques Bingen  
75017 Paris  
France  
T: +33.(0)1.53.89.70.00  
F: +33.(0)1.53.89.70.70  
egaillard@shearman.com

Emmanuel Gaillard a fondé et dirigé le département Arbitrage international de Shearman & Sterling.

Il est considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de l'arbitrage international, commercial ou relatif à la protection des investissements. Il a conseillé et représenté des sociétés, États et entités étatiques dans des centaines d'arbitrages internationaux. Il agit également en qualité d'arbitre ou expert.

Emmanuel Gaillard est l'auteur de très nombreuses publications dans le domaine de l'arbitrage international et du droit international, tant en langue française qu'en langue anglaise. Parmi celles-ci on compte : *Fouchard Gaillard Goldman On International Commercial Arbitration*, ouvrage de référence en la matière ; *La Jurisprudence du CIRDI*, recueil de chroniques annuelles consacrées à la jurisprudence du CIRDI, commentant les principales sentences et décisions rendues sous les auspices du Centre (2 volumes, respectivement publiés en 2004 et 2010) ; *Aspects philosophiques du droit de l'arbitrage international*, premier essai de théorie générale sur l'arbitrage international, fondé sur le cours dispensé à l'Académie de droit international de La Haye. Cet ouvrage a ensuite été publié en langue anglaise (*Legal Theory of International Arbitration*) ainsi qu'en langue arabe, chinoise, espagnole, portugaise et hongroise.

Professeur Agrégé des Facultés de droit, Emmanuel Gaillard enseigne le droit de l'arbitrage international à la Faculté de droit de Yale.

Emmanuel Gaillard a été désigné par la France comme membre du Panel d'arbitres du CIRDI. Il conseille régulièrement le Gouvernement français sur les questions de droit des investissements et intervient régulièrement comme expert ou conseiller auprès de l'OCDE (Organisation pour la Coopération et le Développement Économiques) et la CNUDCI (Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International) sur ces questions. Emmanuel Gaillard est l'un des deux experts nommés par la CNUDCI chargés de la rédaction du Guide de la CNUDCI sur la Convention de New York, à paraître en 2016.

Emmanuel Gaillard préside l'Institut pour l'Arbitrage International (IAI) et fut l'un des membres fondateurs et le premier Président de l'Académie Internationale de l'Arbitrage (AIDA). Il dirige le groupe Arbitrage International du cabinet Shearman & Sterling.

## Biographie

---

### Emmanuel Gaillard

#### Expérience en qualité de conseil

Emmanuel Gaillard est intervenu en tant que conseil dans des procédures d'arbitrage international, conduites sous l'égide des principales institutions arbitrales, notamment de la CCI, du CIRDI, de la LCIA, de la SIAC, du AAA, et du Centre Régional du Caire, ainsi que dans des arbitrages *ad hoc*. Ses domaines de spécialisation comprennent l'arbitrage relatif aux investissements, les secteurs du pétrole et du gaz, ou encore les différends portant sur des opérations de fusions et acquisitions ou des *joint ventures*.

*Arbitrages relatifs aux investissements dans lesquels Emmanuel Gaillard intervient ou est intervenu récemment en tant que conseil pour la représentation de :*

- La République de Lituanie, défenderesse dans un arbitrage CIRDI introduit par Veolia Environnement S.A. et d'autres investisseurs et portant sur un projet de chauffage urbain et de systèmes de génération d'énergie en Lituanie (Affaire CIRDI N° ARB/16/3). Les demandes sont fondées sur le traité bilatéral de protection des investissements conclu entre la Lituanie et la France.
- La République Arabe d'Égypte, défenderesse dans un arbitrage CIRDI introduit par la société Ampal-American Israel Corporation et d'autres investisseurs sur le fondement des traités bilatéraux de protection des investissements respectivement conclus entre les États-Unis et l'Égypte et entre l'Allemagne et l'Égypte (Affaire CIRDI N° ARB/12/11) et relatif à de prétendues violations des droits des investisseurs au titre de ces traités. L'investissement est relatif à un contrat à long terme pour la fourniture de gaz naturel.
- Les actionnaires majoritaires de l'ancienne société Yukos Oil Company, demandeurs dans trois arbitrages à l'encontre de la Fédération de Russie relatifs à l'expropriation de leur investissement dans la société. Les demandeurs se fondent sur le Traité sur la Charte de l'Énergie et les montants en jeu sont supérieurs à 114 milliards de dollars, ce qui fait de ces trois procédures l'affaire d'arbitrage la plus importante en termes d'enjeux financiers et de politique énergétique jamais portée devant des arbitres. Les arbitrages sont conduits en application du Règlement d'arbitrage de la CNUDCI et sont administrés par la Cour Permanente d'Arbitrage à La Haye. Dans une sentence rendue le 30 novembre 2009, le Tribunal arbitral a jugé qu'il était compétent pour connaître des demandes introduites par les actionnaires. Dans sa sentence finale rendue le 18 juillet 2014, le Tribunal a ordonné à la Russie de verser à nos clients une somme de 50 milliards de dollars au titre de dommages et intérêts, et de rembourser à nos clients 75% des frais de représentation encourus dans cet arbitrage, ainsi que la totalité des coûts de l'arbitrage.
- La République de Lituanie, défenderesse dans un arbitrage introduit par Gazprom, la société nationale gazière russe, et conduit en application du Règlement d'arbitrage de la CNUDCI de 1976 sur le fondement du traité bilatéral de protection des investissements conclu en 1999 entre la Fédération de Russie et la Lituanie. Le différend découlait de la décision du Gouvernement lituanien de procéder à la dissociation des réseaux de transport et de production et fourniture de gaz de la société lituanienne Lietuvos Dujos en application du Troisième paquet énergétique européen et en particulier la Directive (EC) 2009/73.

## Biographie

---

### Emmanuel Gaillard

- La République Algérienne Démocratique et Populaire, défenderesse dans un arbitrage conduit en application du Règlement de la CNUDCI et introduit par la société égyptienne Global Telecom Holding SAE (anciennement Orascom Telecom) sur le fondement du traité bilatéral de protection des investissements conclu entre l'Algérie et l'Égypte. Le différend portait sur de prétendues violations des obligations de l'État algérien au titre du traité, survenues dans le contexte de l'exploitation par la demanderesse d'un réseau de téléphonie mobile en Algérie. Plus de 16 milliards de dollars étaient en jeu.
- Viorel Micula, demandeur dans un arbitrage CIRDI introduit à l'encontre de la République de Roumanie sur le fondement du traité bilatéral de protection des investissements conclu entre la Suède et la Roumanie (Affaire CIRDI N° ARB/05/20). Le différend, fondé sur le traité bilatéral de protection des investissements conclu entre la Suède et la Roumanie, résultait de l'annulation et du retrait d'un régime douanier et fiscal favorable accordé par la République de Roumanie à une entreprise du secteur alimentaire. Le Tribunal arbitral a rendu une sentence d'un montant de USD 250 millions en faveur des requérants - une des sentences les plus importantes jamais prononcées par un tribunal dans un arbitrage CIRDI. Nous avons également représenté avec succès Viorel Micula dans une procédure engagée par la République de Roumanie devant un Comité ad hoc du CIRDI pour solliciter l'annulation de la sentence obtenue par notre client.
- La République Algérienne Démocratique et Populaire, défenderesse dans un arbitrage CIRDI introduit par la société pétrolière Mærsk Olie, Algeriet A/S sur le fondement du traité bilatéral de protection des investissements conclu entre le Danemark et l'Algérie (Affaire CIRDI N° ARB/09/14). Le différend portait sur l'impact de la taxe sur les bénéfices exceptionnels introduite par l'État algérien sur un accord de partage de production. Plus de 3 milliards de dollars étaient en jeu.

*Arbitrages commerciaux dans lesquels Emmanuel Gaillard intervient ou est intervenu récemment en tant que conseil pour la représentation de :*

- La société Sonatrach, en qualité de défenderesse dans un arbitrage CCI à Genève introduit par les sociétés Total Algérie SAS et Repsol Exploración Argelia. Le différend porte sur l'interprétation de dispositions d'un contrat de partage de production relatives à la taxe sur les profits exceptionnels (TPE) et à une prétendue stabilisation fiscale. Plus de 400 millions de dollars sont en jeu. Le droit applicable est le droit algérien.
- Les sociétés nationales Egyptian Natural Gas Holding Company (EGAS) et Egyptian General Petroleum Corporation (EGPC) dans deux arbitrages respectivement conduits sous l'égide du Centre Régional du Caire (CRCICA) et de la CCI les opposant à la société East Mediterranean Gas S.A.E. (EMG). Le différend porte sur un contrat de fourniture de gaz naturel conclu entre les parties.
- Un consortium franco-allemand, en qualité de demandeur dans un arbitrage CCI à Stockholm introduit à l'encontre d'une société nationale finlandaise. Le différend porte sur un contrat pour la construction d'une centrale nucléaire en Finlande. Le droit finlandais est applicable. Le montant en jeu est supérieur à 6,1 milliards d'euros.
- EGAS dans un arbitrage CCI à Paris initié par Spanish Egyptian Gas Company S.A.E. (SEGAS) et deux arbitrages CRCICA initiés par Union Fenosa Gas (UFG). Les arbitrages, qui impliquent des réclamations de plus de 3 milliards de dollars, découlent d'un contrat d'achat ferme régi par le droit anglais et d'un contrat d'approvisionnement de gaz à long terme régis par la loi égyptienne.

## Biographie

---

### Emmanuel Gaillard

- Treize sociétés d'investissement financier et deux particuliers en qualité de demanderesse dans un arbitrage CCI à Paris contre une importante société européenne de télécommunications. Le différend portait sur la révision et la rupture d'un accord transactionnel préalablement conclu entre les parties relatif à de multiples demandes dans des procédures contentieuses. Le droit brésilien était applicable. Plus de 15 milliards de dollars étaient en jeu.
- La République de Lituanie, en qualité de demanderesse dans un arbitrage SCC à Stockholm introduit à l'encontre de Gazprom, la société nationale gazière russe. Le différend portait sur l'obligation de Gazprom de fournir du gaz à un prix équitable au titre du contrat de vente et d'achat d'actions conclu entre les parties, ainsi que sur la violation par Gazprom de ses obligations au titre du pacte d'actionnaires. La Lituanie réclamait le remboursement des paiements indus, estimés à plus de 1.54 milliards d'euros.
- EDF International S.A.S., en qualité de défenderesse dans un arbitrage CCI à Zurich introduit par Neckarpri, une société détenue à 100% par le Land de Bade-Wurtemberg, ce dernier étant une partie intervenante à la procédure. Le différend résultait de l'acquisition par le Land de la participation d'EDFI dans la société allemande EnBW. L'affaire mettait en jeu des questions complexes de droit de l'Union Européenne. Le droit applicable était le droit allemand.
- Trois sociétés européennes dans le secteur de la chimie, dans quatre arbitrages à Paris et Genève, à l'encontre des filiales européennes d'un grand groupe chimique nord-américain. Le différend résultait d'un accord de *joint venture* conclu par les parties en vue de la fabrication d'un produit utilisé dans la production de nylon, ainsi que d'un accord de confidentialité conclu dans le même contexte et du protocole transactionnel, lié à cet accord, ayant réglé un précédent différend entre les parties. Le droit français et le droit suisse étaient applicables.
- Une société nationale d'Afrique du Nord en qualité de défenderesse dans un arbitrage CCI à Paris introduit à son encontre par un entrepreneur européen et sa filiale en Afrique du Nord. Le différend porte sur un contrat pour la construction d'installations gazières en Algérie. Le droit de l'Etat de notre cliente est applicable et plus de 1 milliard de dollars sont en jeu.
- Un grand groupe européen de distribution, demandeur dans deux arbitrages CCI contre son partenaire de *joint venture* brésilien. Les différends étaient relatifs à des violations du pacte d'actionnaires conclu entre les parties concernant le contrôle du plus grand distributeur brésilien.
- Nombreux arbitrages sur des révisions de prix du gaz.

#### Expérience en qualité d'arbitre

Emmanuel Gaillard a agi en qualité de président, arbitre unique ou co-arbitre dans de nombreux arbitrages internationaux institutionnels (CCI, CIRDI, LCIA, IACAC, AAA, Chambre de Commerce franco-allemande, Chambre de Commerce de Zagreb, Chambre de Commerce et d'Industrie de Genève, Centre régional du Caire pour l'arbitrage commercial international) ou *ad hoc* (y compris en application au Règlement CNUDCI).

#### Les affaires dans le domaine public incluent :

- Federal Elektrik Yatırım ve Ticaret A.Ş. et autres c. République d'Ouzbékistan (Arbitre désigné par les demanderesse, Affaire CIRDI N° ARB/13/9). Différend portant sur la rénovation et le développement d'un réseau de distribution du gaz.

## Biographie

---

### Emmanuel Gaillard

- EuroGas Inc. et Belmont Resources Inc. c. République de Slovaquie (Arbitre désigné par les demanderesses, Affaire CIRDI N° ARB/14/14). Différend portant sur une entreprise de mine de talc.
- CEZ AS c. République d'Albanie (Arbitre désigné par la République d'Albanie, Arbitrage CNUDCI). Différend portant sur une entreprise de distribution d'électricité.
- MNSS B.V. et Recupero Credito Acciaio N.V. c. Montenegro (Arbitre désigné par les demanderesses, Affaire CIRDI N° ARB (AF)/12/8). Différend portant sur la production d'acier.
- Lundin Tunisia B.V. c. République de Tunisie (Arbitre désigné par la demanderesse, Affaire CIRDI N° ARB/12/30). Différend portant sur une entreprise d'exploration et d'exploitation pétrolières.
- Toto Costruzioni Generali S.p.A. c. République du Liban (Président du Comité ad hoc désigné par le CIRDI, Affaire CIRDI N° ARB/07/12). Différend portant sur la construction d'autoroutes.
- Commerce Group Corp. et San Sebastian Gold Mines, Inc. c. République d'El Salvador (Président du Comité ad hoc désigné par le CIRDI, Affaire CIRDI N° ARB/09/17). Différend portant sur une concession minière.
- Global Trading Resource Corp. et Globex International, Inc. c. Ukraine (Arbitre désigné par les demanderesses, Affaire CIRDI N° ARB/09/11). Première sentence rendue en application de l'article 41(5) du Règlement d'arbitrage du CIRDI, une disposition ajoutée au Règlement en 2006 qui prévoit la possibilité pour le Tribunal de rejeter une demande « manifestement dénuée de fondement juridique ».
- Saba Fakes c. République de Turquie (Président désigné par le CIRDI, Affaire CIRDI N° ARB/07/20). Différend portant sur un réseau de télécommunications mobile.
- Les actionnaires de SESAM c. République Centre Africaine (Affaire de conciliation, Président désigné par le CIRDI, Affaire CIRDI N° CONC/07/1). Conciliation portant sur une entreprise de production et de traitement d'agrumes.
- Victor Pey Casado et Fondation du Président Allende c. République du Chili (Arbitre désigné par le CIRDI, Affaire CIRDI N° ARB/98/2). Différend portant sur l'expropriation d'une entreprise de presse par la junte militaire chilienne.
- Rail World LLC et autres c. République d'Estonie (Arbitre désigné par la défenderesse, Affaire CIRDI N° ARB/06/6). Affaire transigée par les parties.
- Ares International S.r.l. et MetalGeo S.r.l. c. Géorgie (Arbitre désigné par les demanderesses, Affaire CIRDI N° ARB/05/23). Différend portant sur un projet dans l'industrie de l'acier.
- Cargill, Inc. c. Pologne (Arbitre désigné par la demanderesse, Affaire CIRDI N° ARB(AF)/04/2 transformée en arbitrage *ad hoc*).
- Consortium Groupement L.E.S.I.-DIPENTA c. République Algérienne Démocratique et Populaire (Arbitre désigné par la défenderesse, Affaire CIRDI N° ARB/03/8). Différend portant sur la construction d'un barrage.
- L.E.S.I., S.p.A. et Astaldi, S.p.A. c. République Algérienne Démocratique et Populaire (Arbitre désigné par la défenderesse, Affaire CIRDI N° ARB/05/3). Différend portant sur la construction d'un barrage.

## Biographie

---

### Emmanuel Gaillard

- *Canfor Corporation c. Etats-Unis d'Amérique* (Président, arbitrage CNUDCI sur le fondement du Traité ALENA). Différend relatif à l'industrie du bois d'œuvre.
- *Rupert Joseph Binder c. République Tchèque* (Arbitre désigné par la défenderesse, arbitrage CNUDCI). Différend portant sur la réglementation douanière.
- *Eastern Sugar c. République Tchèque* (Arbitre désigné par la défenderesse, arbitrage CNUDCI). Différend portant sur les quotas de production du sucre.

#### Expérience en qualité d'expert

Emmanuel Gaillard a été nommé expert dans de nombreuses procédures arbitrales sur des questions d'arbitrage international. Les affaires dans le domaine public incluent un arbitrage CCI entre Andersen Consulting et Arthur Andersen, un arbitrage LCIA entre True North Communications et Publicis, et un arbitrage CCI entre AT&T Corp. et Saudi Cable Company. Par ailleurs, il est intervenu en qualité d'expert devant les juridictions étatiques dans des procédures relatives à la reconnaissance et l'exécution ou l'annulation de sentences arbitrales.

*Les affaires les plus récentes incluent une consultation d'expert dans les affaires suivantes :*

- Rapport d'expert rendu dans un arbitrage CIRDI sur la compétence du tribunal fondée sur le Code des investissements d'un Etat africain.
- Rapport d'expert sur le droit de l'arbitrage international français devant la Haute Cour d'Angleterre et du pays de Galles, dans le cadre d'une demande d'exécution d'une sentence.
- Expert report on French international arbitration law before the High Court of England and Wales in connection with a request for enforcement of an award.
- Contentieux devant la *U.S. District Court for the District of Columbia* entre International Bechtel Company et le Gouvernement de Dubaï concernant l'exécution d'une sentence annulée dans son pays d'origine.
- Contentieux devant la *U.S. District Court for the Southern District of Florida* entre Four Seasons Hotels et Consorcio Barr concernant l'exécution d'une sentence AAA rendue à Miami et annulée au Venezuela.
- Contentieux devant la Cour Supérieure du Québec entre Dreyfus & Cie et Tusculum B.V. concernant l'annulation d'une sentence rendue par un Tribunal CCI au motif que les questions tranchées par le Tribunal l'avaient été dans une sentence intérimaire antérieure.

#### Publications

Auteur, *Legal Theory of International Arbitration*, Martinus Nijhoff, 2010

Auteur, *Aspects philosophiques du droit de l'arbitrage international*, Académie de Droit International de La Haye, Martinus Nijhoff, 2008

*Enforcement of Arbitration Agreements and International Arbitral Awards – The New York Convention in Practice*, Cameron May, 2008 (co-directeur de la publication)

Auteur, *La jurisprudence du CIRDI*, Pedone, 2004, Volume II publié en 2010

## Biographie

---

### Emmanuel Gaillard

Co-auteur, *Fouchard Gaillard Goldman On International Commercial Arbitration* (E. Gaillard et J. Savage, co-directeurs de la publication), Kluwer, 1999

Co-auteur, *Traité de l'arbitrage commercial international* (Litec, 1996)

*Cuestiones claves del arbitraje internacional*, CEDEP, 2003 (co-dir. avec D. Fernández-Arroyo)

*Fifteen Years of NAFTA Arbitration*, *IAI International Arbitration Series No. 7*, Juris Publishing, 2011 (dir. E. Gaillard)

*The Review of International Arbitral Awards*, *IAI International Arbitration Series No. 6*, Juris Publishing, 2010 (dir. E. Gaillard)

*Precedent in International Arbitration*, *IAI International Arbitration Series No. 5*, Juris Publishing, 2008 (dir. E. Gaillard)

*State Entities in International Arbitration*, *IAI International Arbitration Series No. 4*, Juris Publishing, 2008 (dir. E. Gaillard)

*Towards a Uniform International Arbitration Law?*, *IAI International Arbitration Series No. 3*, Juris Publishing, 2005 (dir. E. Gaillard)

*Anti-Suit Injunctions in International Arbitration*, *IAI International Arbitration Series No. 2*, Juris Publishing, 2005 (dir. E. Gaillard)

*Annulment of ICSID Awards*, *IAI International Arbitration Series No. 1*, Juris Publishing, 2004 (dir. E. Gaillard)

Chroniques annuelles sur la jurisprudence du CIRDI dans le *Journal du Droit International* (depuis 1985)

Nombreux autres articles et chapitres dans des ouvrages collectifs sur l'arbitrage international et le droit international privé.

#### Affiliations et Activités Professionnelles

Professeur associé, Yale Law School (2013-)

Professeur de droit, École de Droit, Sciences Po (2012-14)

Professeur associé, Université de Genève (2009-)

Professeur associé, Harvard Law School, 1984

Fondateur et Premier Président de l'Académie Internationale du Droit de l'Arbitrage (*Arbitration Academy*) (2011-13)

Membre du Panel d'arbitres du CIRDI, désigné par la République française (2006-18)

Membre du Comité éditorial consultatif de la *ICSID Review – Foreign Investment Law Journal*

Membre de l'International Council for Commercial Arbitration (ICCA)

Président du Comité de l'arbitrage international de l'Association de droit international (ILA) (1989-1996)

## Biographie

---

### Emmanuel Gaillard

Membre du Comité français de droit international privé

Président de l'Institut pour l'Arbitrage International (IAI)

Membre du Comité français de l'arbitrage (CFA)

Membre de l'Association suisse de l'arbitrage (ASA)

Membre de la Cour d'arbitrage de la London Court of International Arbitration (LCIA) (2002–2007)

Membre du Advisory Board de l'Institute for Transnational Arbitration (ITA)

Membre du *Board of Trustees* de la Foundation for International Arbitration Advocacy

Membre de la Cour d'arbitrage du Singapore International Arbitration Center (SIAC)

### Formation

Maîtrise en droit, Université de Paris II, 1975

DEA en droit privé, Université de Paris II, 1976

DEA en droit pénal, Université de Paris II, 1977

Doctorat en droit, Université de Paris II, 1981

Agrégé des Facultés de Droit, 1982

Barreau

Paris

Langues

Français, anglais

Nationalité

Française



## Biographie

---

### Emmanuel Gaillard

#### Sélection de Mentions et Classements Récents

##### Chambers Global 2016 – Arbitrage international (Global)

*“Head of international arbitration Emmanuel Gaillard is seen as a ‘leader in the market,’ and frequently advises corporate clients, sovereigns and state-owned entities, with a focus on energy, construction joint venture and investment treaty disputes. Interviewees highlight him for his ‘decades-long experience in international arbitration. He combines strong academic expertise with a huge practice - he really stands out.”*

##### Chambers Global 2016 – Arbitrage international (Global)

*“Excellent international arbitration offering in both commercial and investment treaty disputes. Team of stellar individuals with expertise in the fields of energy and natural resources, as well as construction and IP disputes. Especially strong in New York and Paris and across Africa. ‘In Paris they are at the top of the market, and the London team is growing - it is hard to find a chink in the armour of their international arbitration practice.’ ‘It is one of the strongest investment treaty practices there is.’ ‘They are really excellent in international arbitration.”*

##### Chambers Global 2016 – Arbitrage international (Europe)

*“Practice head Emmanuel Gaillard is universally held in the highest esteem by all market commentators, being described as ‘an absolute superstar’ who ‘continues to attract the big cases.’ He leads the team on its most important commercial and BIT mandates, representing high-profile multinational clients, states and investors alike. Impressed sources identify him as ‘a brilliant strategist and technician who represents the client with zeal and thoroughness.”*

##### Chambers Global 2016 – Arbitrage international (Europe)

*“Renowned and sizeable practice with a dominant position in the French international arbitration market. Acts for states and state-owned companies, as well as prominent investors, in some of the largest investment treaty disputes, notably involving African and Middle Eastern parties. Represents prestigious international clients in strategically significant commercial arbitrations, including major cross-jurisdictional disputes in the energy, telecoms and construction sectors. ‘An impressive team with a strategic view of matters and an excellent knowledge of arbitration processes.’ ‘Always available for whatever we need, and able to develop arguments and strategies to handle extremely complex matters.”*

##### Chambers Global 2016 – Arbitrage international (Afrique)

*“Widely regarded as ‘a superstar and very skilled gentleman’, Emmanuel Gaillard is well known as an outstanding international arbitrator. He is based in Paris and maintains particular expertise in Algerian disputes, representing both the state and parastatal entities in energy and investment treaty arbitrations.”*

## Biographie

---

### Emmanuel Gaillard

#### Chambers Global 2016 – Arbitrage international (Afrique)

*“Leading international arbitration practice widely respected for its standout capabilities across francophone and North Africa. Particular strength in arbitrations in Egypt and Algeria and in disputes concerning the oil and gas sector.”*

#### Chambers Global 2016 – Arbitrage international (France)

*“An extremely respected practitioner, considered one of the best specialists in the world of arbitration,’ Emmanuel Gaillard’s name is pre-eminent in the French market and renowned internationally. ‘A brilliant strategist and technician, who represents the client with zeal and thoroughness,’ he represents companies, states and state-owned entities with a particular focus on the investment, energy and corporate sectors. He has notable experience in disputes arising in the CEE region and Russia.”*

#### Chambers Global 2016 – Droit international public (Global)

*“Expert team in Paris supported by practitioners in London and the USA which commands a sizeable presence in global investment treaty disputes. Advises both respondents and claimants in a number of regions, with especially deep knowledge of the Middle East and North Africa, as well as oil sector disputes. Also active on a range of internationally significant human rights-related mandates. ‘A force to be reckoned with - contributing to the intellectual leadership in international arbitration.’ Emmanuel Gaillard is a leading light in the international arbitration sphere who is very active on a number of investor-state disputes, including in representations for states. Sources characterise him as ‘absolutely brilliant - an extremely highly regarded academic in the field of investment treaty arbitration.”*

#### Chambers Global 2015 – Arbitrage international (Global)

*“Head of the firm’s international arbitration practice Emmanuel Gaillard is hailed by sources as ‘one of the gods of international arbitration.’ Based in Paris, he is active across Europe and Africa and represents companies in the energy sector as well as sovereign states”.*

#### Chambers Global 2015 – Arbitrage international (Global)

*“Leading the charge in Europe, ably assisted by excellent teams in Latin America, Africa and the USA. With considerable expertise in both PIL and commercial, energy and investment arbitration, the firm is well placed to advise on some of the most complex, high-profile and precedent-setting matters across a wide range of jurisdictions. ‘A very experienced group, spread out geographically with lawyers in various offices working seamlessly together. We were very impressed.’ Succeeded on behalf of the majority shareholders of Yukos Oil in three arbitrations brought against Russia following the expropriation of their investment in the company. The USD114 billion final award renders this arbitration the largest to date. Represented Egyptian Natural Gas and Egyptian General Petroleum in disputes emanating from the termination of an agreement to export Egyptian gas to Israel. The ICC and CRCICA arbitrations combined are worth over USD6 billion.”*

## Biographie

---

### Emmanuel Gaillard

#### Chambers Global 2015 – Arbitrage international (Europe)

*“Emmanuel Gaillard is revered as ‘one of the gods of international arbitration.’ Based in Paris, he commands tremendous respect throughout the continent and wins enthusiastic praise from interviewees. ‘He’s really the best – his ability to make strategic decisions and present them to the client is impressive.’ He acts as counsel and arbitrator with particular experience of energy, investment and M&A disputes.”*

#### Chambers Global 2015 – Arbitrage international (Europe)

*“Distinguished team undertaking high-value and politically sensitive arbitrations from its Paris stronghold. Acts for states, companies and state-owned entities in commercial, energy and investment treaty arbitrations under all the major arbitral bodies. Construction and shareholder disputes also feature strongly. ‘The case management was really impeccable, as were the strategy and planning on very complex parallel proceedings. The firm has had some tremendous, eye-popping successes. Successfully represented the majority shareholders in the former Yukos Oil in winning USD50 billion in damages from Russia for illegally dismantling the company and appropriating its assets. This is the largest arbitral award ever.”*

#### Chambers Global 2015 – Arbitrage international (Afrique)

*“Market commentators are unanimous in their praise for Emmanuel Gaillard, whom they regard as ‘one of the best international arbitration practitioners.’ He led the firm’s representation of Algeria and is very active in North Africa generally. He heads the firm’s international arbitration practice from the Paris office.”*

#### Chambers Global 2015 – Arbitrage international (Afrique)

*“Widely recognised for its outstanding international arbitration offering and activity in North Africa. Acts for governments and state-owned entities in the energy, oil and gas, and telecoms sectors. Frequently sought after for its experience of handling major bilateral investment treaty (BIT) and commercial arbitrations. ‘No question: it’s a top arbitration practice.’ Acted for the People’s Democratic Republic of Algeria on USD16 billion and USD5 billion BIT arbitrations brought by Orascom Telecom and Weather Investments II, respectively, relating to the operation of telecoms company Djezzy. Represented Egyptian state-owned entities in a couple of investor-state arbitrations arising from the termination of a long-term supply agreement involving the export of gas from Egypt to Israel.”*

#### Chambers Global 2015 – Arbitrage international (France)

*“Seasoned practitioner Emmanuel Gaillard receives widespread praise from peers and clients alike, with sources agreeing he is ‘impressive through and through.’ He heads the firm’s international arbitration practice and has long-standing expertise in both commercial and investment treaty arbitrations. ‘He’s really the best - his ability to make strategic decisions and present them is fantastic,’ enthuse clients. He is also experienced in advising on arbitrations involving Russian companies.”*

## Biographie

---

### Emmanuel Gaillard

#### Chambers Global 2015 – Droit international public (Global)

*“A sought-after PIL group with deep expertise in a broad range of advisory and contentious PIL matters. Predominantly recognised for its well-established investment treaty dispute practice, as well as ably handling Energy Charter Treaty cases and advising on international sanction developments. Strengths: ‘They have a very strong practice, mostly in investment treaty arbitration.’ ‘A firm with a very strong investor-state practice.’ ‘Extremely impressive.’ Paris-based partner Emmanuel Gaillard has a highly regarded commercial arbitration practice, as well as a strong PIL practice which predominantly focuses on investment treaty disputes. He is recognised by peers as an “outstanding practitioner” in this area.”*

#### The American Lawyer

*Litigator of the Week* (July 31, 2014), for US\$ 50 billion arbitral award on behalf of the majority shareholders of the former Yukos Oil Company against the Russian Federation (July 18, 2014)

#### Chambers Global 2014 – Arbitrage international (Global)

*“Paris-based Emmanuel Gaillard is a star practitioner, widely admired for his ‘fantastic record’ in this field. He is experienced in both commercial and investor-state disputes across a range of sectors including oil and gas, mining and IP. He is also frequently sought after as an arbitrator and leads the firm’s international arbitration practice.”*

#### Chambers Global 2014 – Arbitrage international (Global)

*“US firm widely recognised for its exceptional strength in Paris, attracting some of the largest international arbitration mandates from sovereign states and investors. Additional expertise in the construction industry, regularly handling multibillion-dollar disputes across the world... Strengths: Technical ability. ‘Very good expertise and knowledge of international arbitration.”*

#### Chambers Global 2014 – Arbitrage international (Europe)

*“Established presence at the top end of the European arbitration market, with a globally renowned practice in Paris leading the firm’s continental presence. Has a diverse caseload covering investment, construction and business-related arbitrations, including notable recent activity with clients in the energy sector... Strengths: Clarity of advice. This is an excellent team - the lawyers are extremely clear and structured, and not overly adversarial in their approach.”*

#### Chambers Global 2014 – Arbitrage international (Europe)

*“Universally recognised as a world-leading arbitration lawyer, Emmanuel Gaillard acts on the most substantial and complex disputes across the European market from his Parisian base, drawing praise for the ‘brilliance and punch’ of his high-profile arbitration work. Recent investment case highlights include representing the Republic of Lithuania in three substantial gas price review arbitrations against Gazprom, under ICC, Permanent Court of*

## Biographie

---

### Emmanuel Gaillard

*Arbitration and SCC rules. He is widely renowned for the vast expertise he utilises when sitting as an arbitrator on major disputes.”*

#### Chambers Global 2014 – Arbitrage international (Afrique)

*“A standout reputation for extensive and long-running work on major disputes in North Africa. The team handles investment treaty arbitrations and other disputes in the energy and telecommunications sectors. Clients include both African companies and international clients involved in the region. Strengths: Market standing. ‘One of the main players on the state side.’ Market-leading arbitration lawyer Emmanuel Gaillard leads the practice. He is lauded by commentators and numerous interviewees recommend his experience in arbitration and knowledge of doing work in North Africa, especially Algeria.”*

#### Chambers Global 2014 – Arbitrage international (France)

*“Star practitioner Emmanuel Gaillard receives superb feedback both as a counsel and arbitrator. Clients say: ‘He’s a great strategist. He doesn’t just do arbitration in a mechanical way, he sees the overall picture and is able to take into account external factors. He has both brilliance and punch.’ Gaillard has long-standing experience of advising North African clients, with a strong focus on Algeria and Egypt.”*

#### Chambers Global 2014 – Droit international public (Global)

*“Highly in demand for its excellent PIL offering, encompassing both advisory and arbitration matters. BIT and Energy Charter Treaty cases are core strengths of the team, in addition to expertise in state succession, law of the sea, international boundaries and UN sanctions. Strengths: Breadth of services. ‘I like that the lawyers have expertise in both civil and common law, which can be very important in arbitration.’ Acted for the Republic of Lithuania on three arbitration proceedings against Gazprom, including two disputes under the Russia-Lithuania BIT. Interviewees describe Paris-based Emmanuel Gaillard as ‘impressive. He’s got extensive knowledge, is able to argue very persuasively and thinks quickly on his feet.’ He has in-depth experience in PIL, representing governments, state-owned entities and companies for over two decades. He is also regularly called upon as an arbitrator. Significant clients: Arab Republic of Egypt, Republic of Croatia, Sonatrach, Bolivarian Republic of Venezuela, People’s Democratic Republic of Algeria.”*

#### Global Arbitration Review – GAR 30 2014

*“Gaillard for his part is a totemic figure and his team in Paris at 80 people in size probably the largest collection of arbitration specialists under one roof (that figure breaks down as 50 lawyers, seven legal assistants, 20 trainees and five support staff). Together they enjoy the pick of the recruitment market and are one of those shops that seems to serve as an unofficial university for arbitration.”*